

III.2.6 Cahiers

L'écolabel NF Environnement relatif aux cahiers³⁷ (règlement de certification NF 391) couvre les cahiers et carnets piqués, reliés ou brochés et autres articles assimilés (copies, feuillets mobiles, blocs) à destination du secteur scolaire, des administrations, des commerces, des industries ou des particuliers.

Critère de qualité écologique du ou des papiers

Le support d'écriture (hors couverture) doit répondre aux exigences du label écologique communautaire relatif au papier graphique et au papier à copier (voir § III.2.4) ou d'un autre écolabel officiel³⁸.

L'attention de l'acheteur public est appelée sur le fait que la satisfaction des exigences considérées ne demande pas nécessairement que le fabricant de cahiers ou son fournisseur de papier soit titulaire du label écologique communautaire relatif au papier graphique et au papier à copier ou d'un autre écolabel officiel.

Moyens de preuve

Le fournisseur devra apporter la preuve que son produit est conforme aux exigences fixées par le label écologique communautaire pour le papier à copier et le papier graphique ou équivalent (certificat ou preuves équivalentes).

37) Sont téléchargeables, le règlement de certification contenant les critères détaillés ainsi que des informations sur les entreprises titulaires et les produits certifiés (www.marque-nf.com/recherche.asp).

38) Notamment l'écolabel nordique (Cygne blanc) pour le papier d'impression. Le Cygne blanc est l'écolabel officiel commun au Danemark, à la Finlande, à l'Islande, à la Norvège et à la Suède. Pour le papier d'impression (« printing paper »), cet écolabel impose qu'au moins 15 % des fibres composant le papier proviennent de forêts certifiées ou qu'au moins 50 % des fibres composant le papier proviennent de fibres recyclées (fibres de vieux papiers ou fibres provenant de sciures et chutes de production) avec possibilité de combiner ces deux origines. Voir le site Internet (en différentes langues nordiques et en anglais) www.svanen.nu/Eng/default.asp où sont téléchargeables le règlement de certification (www.svanen.nu/Eng/criteria/kriterie.asp?pgn=44) et des informations sur les entreprises titulaires et leurs produits (www.svanen.nu/Eng/products/trafflista.asp?Fritext=&Produktkategori=44&B1=Search).